

This map was compiled from data acquired during an airborne magnetic and electromagnetic survey flown in April and May, 1992 by Geotrex Ltd. with a CASA C-212 fixed wing aircraft. The aircraft maintained a mean terrain clearance of 120m. A cesium vapour magnetometer was used measuring the total field at a rate of 10 samples/second with a sensitivity of 0.1 nT. The magnetometer was operated in a towed bird, placing it 82 m behind the aircraft and 73 m above the ground. The average flight line spacing was 200 m, flown in a north-south direction. Control lines were flown across the traverse lines at an average distance of 1.5 km. The flight path of the survey aircraft was recovered using post differentially corrected GPS with Doppler navigation data as backup.

The data were resampled to 6 samples/second then levelled using a combined manual/computer process based on the differences between the magnetic values of the control and traverse lines at their intersections.

The total field values were interpolated onto a square grid representing 50 metres on the ground. The contours were plotted using the computer and digital plotting facilities of Geotrex Ltd. No correction has been made for regional variation of the earth's magnetic field.

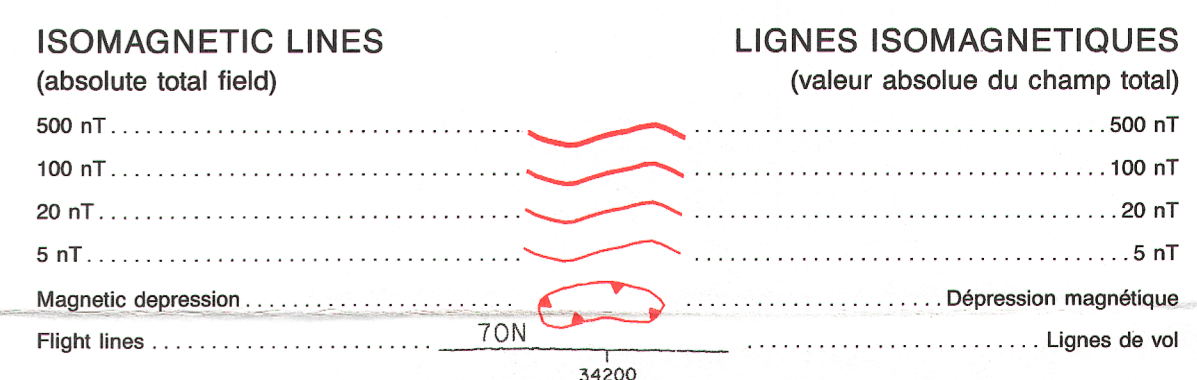
Copies of this map may be obtained from the Geological Survey of Canada, 601 Booth Street, Ottawa, Ontario K1A 0E8 and 3303-33rd Street N.W., Calgary, Alberta T2L 2A7. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 1 Observatory Crescent, Ottawa, Ontario K1A 0Y3.

Les données utilisées pour la compilation de cette carte ont été enregistrées au cours d'un levé magnétique et électromagnétique aéroporté effectué par Geotrex Ltd. en avril et mai 1992 en utilisant un avion de type CASA C-212; l'avion a maintenu une altitude moyenne de 120 m au-dessus du sol. Le champ total a été mesuré à l'aide d'un magnétomètre à vapeur de césium enregistrant le champ 10 fois par seconde avec une sensibilité de 0,1 nT. Le magnétomètre, installé dans un oiseau suspendu à un câble, a été maintenu à 82 m derrière l'avion et à 73 m au-dessus du sol. Les lignes de vol, d'orientation nord-sud, sont espacées en moyenne de 200 m et recouperées par des lignes de contrôle séparées d'environ 1,5 km les unes des autres. Le recouvrement des lignes de vol et de contrôle a été fait à l'aide de mesures de positionnement global corrigées en mode différentiel après vol; au besoin, des données de navigation Doppler ont été utilisées.

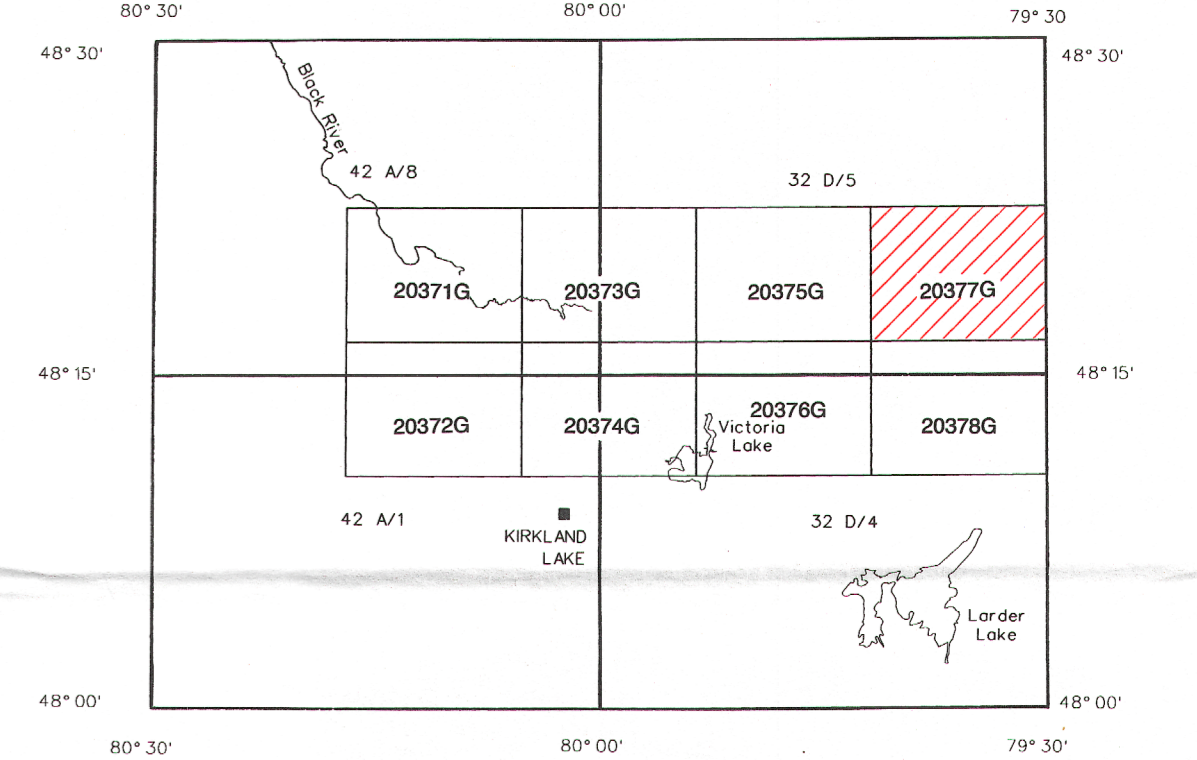
Les données du levé ont été échantillonnées à nouveau au rythme de 6 données par seconde; elles ont ensuite été nivelées selon une méthode en partie automatique, considérant les différences entre les valeurs magnétiques obtenues aux points d'intersection des lignes de vol et de contrôle.

Les données de champ total ont été interpolées sur une grille aux mailles carrées dont chaque côté correspond à 50 mètres sur le terrain. Les contours ont été tracés à l'aide de l'équipement de Geotrex Ltd. (ordinateur et table plotter). Aucune correction n'a été apportée aux données pour tenir compte de la variation régionale du champ géomagnétique.

Des exemplaires de cette carte sont en vente à la Commission géologique du Canada, 601, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E8 et au 3303-33rd Street N.W., Calgary, Alberta, T2L 2A7. Les données de levé utilisées pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique au centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 Observatory Crescent, Ottawa, Ontario, K1A 0Y3.



1 nT (nanoTesla) = 1 gamma



Recommended citation:
Geological Survey of Canada
1993. Aeromagnetic Total Field Map, Blake River Syncline,
Ontario, NTS 32D/5, Map 20377G,
scale 1:20 000

Notation bibliographique conseillée:
Commission Géologique du Canada
1993. Carte aéromagnétique du champ total, Blake River Syncline,
Ontario, SNRC 32D/5, Carte 20377G,
échelle 1:20 000

CONTRIBUTION TO CANADA-ONTARIO SUBSIDIARY AGREEMENT 1991-1995 AND ONTARIO DEVELOPMENT 1991-1995. A SUBSIDIARY AGREEMENT UNDER THE ECONOMIC DEVELOPMENT AGREEMENT. PROJECT FUNDED BY THE GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA.

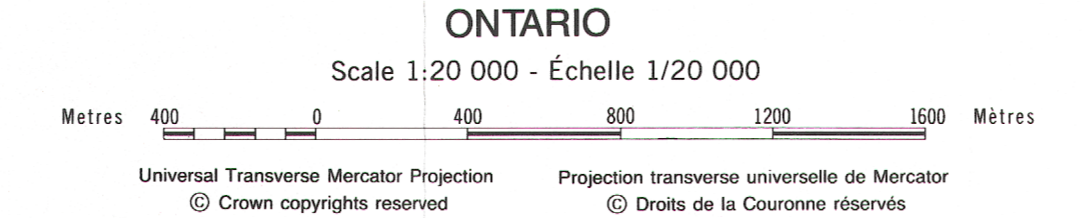
CONTRIBUTION À L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ONTARIO. UN ACCORD DE DÉVELOPPEMENT EN VERTU DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ONTARIO. PROJET PARRAINÉ PAR LE GÉOLOGICAL SURVEY OF CANADA.

Energy, Mines and Resources Canada
Énergie, Mines et Ressources Canada

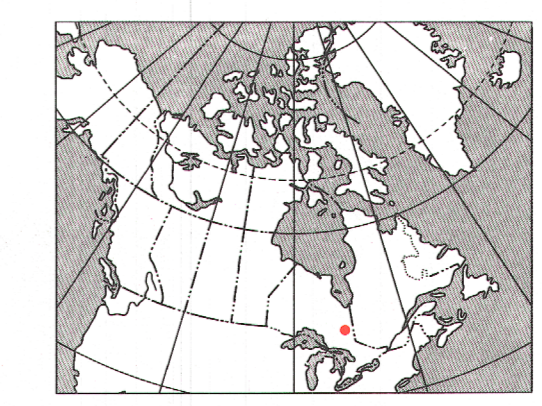
Base maps were assembled from composites published by Survey and Mapping Branch. Elevations in feet above sea level.

Les fonds de carte ont été créés à partir de documents publiés par la Direction des levés et de la cartographie. Altitudes en pieds au-dessus du niveau de la mer.

MAP 20377G CARTE
AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL
BLAKE RIVER SYNCLINE



PUBLISHED 1993 PUBLIÉE EN 1993



MAP 20377G CARTE
ONTARIO
BLAKE RIVER SYNCLINE
PARTS OF 32 D/5
FAIT EN PARTIE DE 32 D/5

